

Un nouvel appui à l'initiative européenne BEST pour la préservation de la biodiversité des Outre-Mer européens :

La directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le directeur général de l'AFD ont signé le 19 décembre 2012 une convention de financement pour un montant de 800 000 €. Cette somme vient appuyer l'initiative européenne BEST coordonnée par la Commission européenne, visant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et les services éco-systémiques dans les Outre-Mer européens ainsi que les travaux de l'UICN pour la mise en place d'un outil dédié à la biodiversité des Outre-mer européens.

La subvention de l'AFD a été confiée à l'UICN, et plus précisément son Programme pour les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer européens, partenaire de longue date de l'AFD. Elle servira à la fois à prolonger le projet de facilitation de l'UICN, retenu dans le cadre de BEST 2011, et à financer deux projets supplémentaires de protection de la biodiversité marine identifiés par la Commission européenne dans le cadre de BEST 2012 mais non retenus faute de moyen :

- Le projet COCALOCA de préservation de la tortue marine *Caretta Caretta* dans l'océan Indien dont l'opérateur est l'association réunionnaise Kelonia ;
- Le projet MANG de renforcement des connaissances et des capacités des collectivités ultramarines en matière de gestion des zones humides littorales. L'opérateur de ce programme est l'Atelier Technique des Espaces Naturels qui interviendra en étroite collaboration avec le Conservatoire du Littoral.

« L'appui français traduit exactement la logique partenariale de BEST et fait figure d'exemple en ouvrant la voie à d'autres démarches » indique Carole Martinez, coordinatrice du Programme pour les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer européens. La Stratégie européenne pour la Biodiversité 2020 invite en effet la Commission à travailler avec les entités européennes d'outre-mer et les Etats membres pour la mise en place de BEST.

En contribuant à la capitalisation d'expérience pendant l'Action préparatoire BEST, la collaboration entre l'AFD et l'UICN apporte un nouveau soutien à la structuration du futur fonds envisagé nécessaire pour préserver 70% de la biodiversité européenne. Berceau d'une biodiversité exceptionnelle, les Outre-mer européens accueillent plus d'espèces endémiques que l'ensemble du continent. Ils s'étendent sur 4,4 millions de km² – l'équivalent de la taille du continent européen – et offrent à l'Europe la plus vaste zone économique exclusive du monde avec plus de 15 millions de km².